



**FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

**Burundi**

**Un processus pré-électoral caractérisé par une forte  
répression contre les opposants politiques déclarés**

*Rapport sur la Gouvernance et les Droits  
Economiques et Sociaux au Burundi*

**avril 2020**

# TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                                                     |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| TABLE DES MATIERES .....                                                                                                                            | i  |
| 0.INTRODUCTION .....                                                                                                                                | 1  |
| I. UNE PRE-CAMPAGNE ET UN DEBUT DE CAMPAGNE CARACTERISES D'UNE FORTE<br>REPRESSION CONTRE LES OPPOSANTS POLITIQUES.....                             | 2  |
| I. 1. Un début de campagne électorale du parti de l'opposition Congrès National pour la Liberté CNL<br>fait peur au parti CNDD-FDD au pouvoir ..... | 2  |
| I.2. Des actes d'intimidation et de démonstration de force politique pour faire peur aux opposants<br>politiques.....                               | 4  |
| I.3. Des faits d'arrestations et de persécutions physiques contre les opposants politiques.....                                                     | 5  |
| I.4. Des cas d'enlèvements et disparitions forcées.....                                                                                             | 12 |
| I.5. Intimidation et menaces de mort contre des journalistes indépendants.....                                                                      | 13 |
| I.6. Assassinat de Pascal Nginganza alias Kaburimbo dont la tête avait été mise à prix par le Président du<br>Sénat, Révérien Ndikuriyo.....        | 15 |
| II. DES CONTRIBUTIONS FORCEES RECCURENTES OU DES RANCONNEMENTS DE LA<br>POPULATION .....                                                            | 16 |
| III. DROIT SYNDICAL : LES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS SOUS DES MENACES DE<br>DESTRUCTION.....                                                        | 18 |
| IV. LA GESTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19 INQUIETE LA POPULATION BURUNDAISE<br>.....                                                                | 19 |
| V. DROIT A L'EDUCATION : DES PROPAGANDES POLITIQUES EN MILIEU SCOLAIRE ET<br>DES AUTORITES SCOLAIRES IRRESPECTUEUSES DES LOIS ET REGLEMENTS .....   | 21 |
| V.1. Les élèves forcés de participer aux propagandes politiques du parti au pouvoir .....                                                           | 21 |
| V.2. Une autorité scolaire irresponsable perturbe l'activité scolaire .....                                                                         | 22 |
| VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....                                                                                                              | 23 |

## 0.INTRODUCTION

La situation socio-politique et sécuritaire du Burundi s'empire à la veille des élections présidentielles de mai 2020. Après bientôt 15 ans de persécution des opposants politiques, le régime de Pierre Nkurunziza et du parti CNDD-FDD est frustré de voir que des foules de burundais se sont levées pour exiger le changement derrière le député Agathon Rwasa, alors que les dignitaires de ce régime pensaient avoir imposé la résignation de tout un peuple. La campagne électorale qui a été ouverte en date du 27 avril 2020 fait ainsi peur au pouvoir en place qui ne supporte en aucune façon de pouvoir perdre les élections.

Le CNDD-FDD et le régime qui en est issu développent une intolérance politique atroce pour forcer le destin du peuple burundais. Des jeunes de la milice Imbonerakure en complicité avec certains responsables de l'administration, de la police et des démembrements de la Commission Electorale Nationale Indépendante multiplient les actes de barbarie malmenant les membres des partis de l'opposition, principalement ceux du Congrès National pour la Liberté (CNL) qui sont victimes d'assassinats, d'enlèvements et disparitions forcées, de tortures, d'arrestations et de détentions arbitraires.

A côté des opposants politiques, l'intolérance et la répression frappent également des journalistes qui rapportent et informent sur ce qui se passe dans le pays, alors que les auteurs veulent continuer à cacher leurs crimes. Ainsi, ces journalistes sont la cible des violences, d'arrestations arbitraires, de harcèlements et de menaces de mort. L'intolérance politique et la répression frappent aussi des syndicalistes qui dénoncent leurs mauvais traitements et les crimes commis sur leurs lieux de travail.

Le peuple burundais continue d'être victime de rançonnements, et d'abus de plusieurs natures. La pandémie de Covid-19 qui hante le monde entier semble être le moindre des soucis du régime de Gitega, pourvu qu'il organise les élections de 2020, peu importe les conséquences de cette maladie sur la vie du pays.

Ce rapport d'avril 2020 épingle tous les aspects ci-haut mentionnés, avant de développer une série de recommandations aux institutions et au gouvernement du Burundi qui ont la responsabilité du changement sans lequel le pays va droit au désastre.

# **I. UNE PRE-CAMPAGNE ET UN DEBUT DE CAMPAGNE CARACTERISES D'UNE FORTE REPRESSION CONTRE LES OPPOSANTS POLITIQUES**

## **I. 1. Un début de campagne électorale du parti de l'opposition Congrès National pour la Liberté CNL fait peur au parti CNDD-FDD au pouvoir**

Au deuxième jour de la campagne électorale lancée le 27 avril 2020, des scènes de violences politiques envers les opposants et présumés du CNL, principal rival du parti CNDD-FDD au pouvoir ont été enregistrées dans le pays. Des foules derrière le candidat présidentiel Agathon Rwasa inquiètent le pouvoir qui déborde de colère et aiguise sa machine répressive. Face à la provocation des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD, le candidat qui était en province Ngozi a dit que la légitime défense risque d'être le seul moyen de survie de ses militants.



*Photo d'une foule d'une campagne du député candidat présidentiel Agathon Rwasa.*

*Photo ©Privé*

Au moins deux victimes ont été enlevées, deux tabassées et un matériel de sonorisation emporté après une attaque violente par des Imbonerakure. Déjà le soir de la première journée, deux militants du parti CNL, Nahimana Clovis et Nduwimana résidant sur la colline Muturirwa, zone Minago, commune Muhuta, province Rumonge avaient été tabassées et grièvement blessées par des jeunes Imbonerakure de la même colline qui les accusaient de battre campagne pour leur parti par la stratégie du porte-à-porte.

**En province Bururi**, commune Rutovu, les militants du parti CNDD-FDD ont attaqué des membres du parti CNL, le même soir du lancement de la campagne. Les victimes s'étaient vues dépouillées de leur appareil de sonorisation avant de le récupérer par l'aide de la police locale. Les deux groupes rentraient en provenance de l'ouverture de la campagne, chacun du côté de son parti.

**En province Cankuzo**, deux militants du parti CNL, Alawi Niyonkuru, Arcade Butoyi, un représentant du syndicat des enseignants STEB et un visiteur ont été victimes d'enlèvement en date du 28 avril 2020, lorsqu'ils rentraient à leurs domiciles en provenance de la campagne électorale qui avait eu lieu en zone Gitanga, commune Kigamba. Des inconnus en tenues policières armés de fusils à bord d'un véhicule non identifié les avaient trouvés dans un bar et les avaient embarqués vers une destination inconnue de leurs familles. Butoyi Arcade avait passé la journée du meeting de son parti à manipuler le matériel de sonorisation et de musique.

**En province Ngozi**, des Imbonerakure ont été attrapés en train d'enregistrer les immatriculations et de prendre des photos des véhicules et motos utilisés par les membres du CNL qui participaient à l'ouverture nationale de la campagne électorale. Des membres du CNL en colère les avaient tabassés avant que ces derniers ne soient vite appréhendés par la police.

**En province Gitega**, des Imbonerakure qui participaient à l'ouverture de la campagne électorale en commune Bugendana avaient bloqué, pendant au moins 2 heures de temps, des foules du CNL qui se dirigeaient vers la province Ngozi.

**En province Bujumbura**, un membre du CNL de la colline Musenyi, commune Nyabiraba, Edouard Ndayisenga a été arrêté et torturé dans la nuit du 27 avril 2020, au moment où la victime rentrait de l'ouverture de la campagne électorale de son parti en province Ngozi. Ses bourreaux, des Imbonerakure de sa colline, sous la supervision du chef de colline en même temps responsable collinaire du parti CNDD-FDD l'ont dépouillé de tous les articles se trouvant dans sa boutique et d'un montant d'au moins 13 200 FBU. Ils lui ont ensuite exigé, lui et sa femme, de leur donner leurs cartes d'électeurs afin de voter à leur place le 20 mai 2020. L'administrateur communal, Ferdinand Simbananiye, avait animé une réunion en date du 24 avril 2020 à l'endroit des Imbonerakure de sa commune pour intimor l'ordre à ces derniers de surveiller et de mûter tout membre du CNL qui quittera sa commune pour la campagne électorale de Rwsa Agathon.

Des Imbonerakure dont Alexandre (chef de colline Musenyi), Ndikumana, Oscar, Eraste et Félicien étaient identifiés pour être les meneurs de la chasse à l'homme dans la commune Nyabiraba

**En province Rumonge**, quatre militants du parti CNL ont été arrêtés mercredi 29 avril 2020 sur la colline Busebwa, zone Gatete, commune Rumonge. Les militants du parti au pouvoir les accusaient de battre campagne pendant la nuit. Ces arrestations sont survenues après des affrontements entre les deux groupes rivaux, affrontements qui avaient eu lieu la veille et qui avaient occasionné des blessés dont un jeune du parti CNDD FDD. Les quatre militants du CNL avaient été conduits au cachot du commissariat de police à Rumonge.

## **I.2. Des actes d'intimidation et de démonstration de force politique pour faire peur aux opposants politiques**

**En province Cibitoke**, des jeunes Imbonerakure armés s'étaient mobilisés depuis le 20 avril 2020 et circulaient pendant la nuit de maison en maison pour intimider les membres des partis de l'opposition dans les collines de Mwarangabo, Muyange et Rugajo de la commune Mugina, Cunyu, Gasenyi, Kansega et Kaburantwa de la commune Buganda, ainsi que Buhayira, Buzirasazi, Ngoma, Buhindo, Gisaba et Bukoroka de la commune Murwi. Lors de ces opérations nocturnes, des membres du parti CNL étaient malmenés et une vingtaine avaient été battus dont certains blessés par les Imbonerakure.

« *Ils nous obligent de quitter notre parti si nous ne voulons pas perdre la vie les jours à venir* », nous disaient inquiets les jeunes du parti CNL d'Agathon Rwasa.

Le responsable provincial du CNL à Cibitoke dénonçait le comportement des Imbonerakure au moment où Albert Nsekambabaye, responsable provincial du parti CNDD-FDD parlait de « rumeurs sans fondements ».

Très tôt le matin du 26 avril 2020, la veille du début de la campagne électorale, le parti CNDD-FDD avait aligné de longues files de jeunes Imbonerakure en direction du stade de Rugombo. Des organisateurs de la démonstration de force disaient avoir reçu l'ordre de rassembler les jeunes Imbonerakure des communes Murwi, Buganda, Mugina et Rugombo pour faire peur aux membres de l'opposition. Tous portaient des T-shirts semblables, des pantalons en treillis militaires et policiers avec des bottines militaires. Lors de leurs slogans, ils disaient qu'Agathon Rwasa n'avait pas de place dans le gouvernement et qu'il ne pourrait jamais être président de la République. « *Nous allons balayer tous les opposants qui ne veulent pas adhérer à notre parti* », disaient les manifestants. Au stade, les jeunes Imbonerakure en démonstration de la force avaient exécuté des exercices paramilitaires.

### **I.3. Des faits d'arrestations et de persécutions physiques contre les opposants politiques**

**En province Bubanza**, des jeunes de la milice Imbonerakure ont arrêté et torturé le 9 avril 2020, trois membres du parti Congrès National pour la Liberté du député Agathon Rwasa : Amisi Dushimirimana, Jérôme Bucumi et Richard Niyimbeshaho sur la colline Munanira, zone Kivyuka, commune Musigati. Selon des sources sur place, ces trois victimes étaient accusées de tenir des réunions nocturnes dans les ménages. Elles avaient été conduites au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza sans être interrogées par un officier de police judiciaire de la commune Musigati.

Jean Bosco Nduwimana, administrateur de cette commune avait précisé que ces personnes étaient arrêtées pour motif d'enquêtes et qu'il fallait attendre la décision de la justice. Il n'avait pourtant pas pu donner l'infraction commise par ces trois hommes. Le responsable provincial des

jeunes Imbonerakure, Méthode Uwimana, ne s'empêchait pas de dire qu'il faisait aussi ses enquêtes pour pouvoir décider aussi sur le sort de ces membres du CNL.

**En province Bujumbura**, Nkeshimana Emmanuel, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD a



arrêté en date du 12 avril 2020, le nommé Babindamwo Oscar, membre du CNL qui venait d'être libéré de la prison de Mpimba sous une accusation falacieuse de collaboration avec des groupes rebelles dont le pouvoir nie en même temps l'existence. Selon des sources sur place, la victime avait été conduite à une destination inconnue.

*Oscar Babindamwo en prison. Photo ©Privé*

Dans cette même province, un groupe de jeunes Imbonerakure en tenues noires et qui avaient masqué leurs visages ont attaqué, dans la nuit du 9 avril 2020, le domicile de Juvénal Hicuburundi, responsable communal du parti CNL en commune Kanyosha. Ces assaillants avaient défoncé sa maison sur la colline Rukuba, zone Kiyenzi. En date du 6 avril 2020, des policiers accompagnés de jeunes Imbonerakure avaient mené une fouille perquisition dans cette maison mais n'y avaient rien trouvé de compromettant.

En commune Mutimbuzi, le commissaire de police OPP2 Niyonkuru Claver, a arrêté 6 membres du parti CNL en date du 06 avril 2020 en zone maramvya, alors que ces derniers allaient visiter leurs membres hospitalisés suite aux bagarres qui avaient eu lieu samedi le 04 avril 2020, entre les CNL et les miliciens Imbonerakure commandés par leurs chefs Ishimwe, Léo et Désiré. Les victimes, Kankundiye Françoise alias Mukecuru, Nahayo Elie, Niyonzima Célestin, Habarugira



Fulgence, Kubwayo Jean Bosco et Ndayiziga Emmanuel avaient été détenus au cachot du commissariat communal de Mutimbuzi et personne n'avait droit de leur rendre visite avant qu'ils soient toutes conduites à la prison centrale de Mpimba.

**En province Makamba**, des Imbonerakure sous le commandement de leur chef Fanuel Rwanko ont arrêté, en date du 7 avril 2020, le nommé Jackson Toyi sur la colline Bujondi, zone Mugeni, commune Kayogoro. La victime était accusée de collecter des contributions financières pour son parti CNL. Ce traitement était injuste, selon ses collègues, car les autres partis politiques y compris le parti CNDD-FDD le faisait sans être inquiété.

Selon le responsable communal du CNL à Kayogoro, des Imbonerakure de la colline et zone Bigina en complicité avec le chef de colline, Prosper Gakiza, avaient tabassé dimanche le 05 avril 2020 trois autres membres de son parti, les nommés Donatien Havyarimana, Léonidas Nduwimana et Léopold Ndayishimiye accusant ces derniers de faire la propagande pour le CNL.

En date du 11 avril 2020, la même source précise que cinq autres membres de son parti, les nommés Jérôme Nsanzurwimo, Salvator Nzeyimana, Richard Manirambona, Berchimas Bizindavyi et Gilbert Ngomirakiza ont été arrêtés samedi le 11 avril 2020 dans différentes collines de la zone Bigina, sur l'ordre du chef de zone Paul Rwajekera. Ce dernier accusait ses victimes de collecter des contributions en faveur de leur parti CNL.

En commune Vyanda, tous les responsables du parti CNL étaient détenus au cachot du commissariat communal de police depuis le 10 avril 2020, accusés de tenue illégale de réunion. Il s'agissait de Biziimana Paul, secrétaire provincial du parti à Bururi, Bayihanzamaso Méthode, représentant de ce parti sur la colline Gitwaro, Habimana Pontien, représentant du parti CNL sur la colline Mubuga. Ils avaient été tous transférés le 13 avril 2020 au parquet de Bururi.

**En province Ngozi**, commune Ruhororo, des Imbonerakure sous le commandement de leur chef collinaire, Jérémie sur la colline Bucamihigo en zone Ruhororo ont torturé en date du 05 avril 2020 le prénommé Louis, membre actif du CNL.

Dans cette même commune, les Imbonerakure persécutent les membres du CNL qu'ils exigent d'adhérer de force au CNDD-FDD.

Le président communal de ce parti Jean Paul Manirakiza a exigé, notamment à Emmanuel alias Rujogo, responsable du parti CNL sur la colline Mutobo, de rédiger sans trainer au risque de perdre sa vie, une lettre de demande d'adhésion au parti CNDD-FDD. Il lui avait ensuite contraint d'arrêter sans délais l'activité liée au recrutement des membres en faveur du parti CNL.

Au début de la semaine du 6 avril 2020, des directeurs d'écoles, membres du parti CNDD-FDD exigeaient aussi à des enseignants de rédiger des lettres de demande d'adhésion à ce parti, menaçant ces derniers de ne bénéficier d'aucun avantage lié à leur travail, notamment des formations organisées par le ministère, s'ils ne venaient pas à s'exécuter. C'est le cas par exemple de Hakizimana Désiré, directeur de l'école fondamentale II qui avait exigé à Ntigacika Stanty et Buzubona Venant de rédiger de telles lettres.

Sur la colline Kobero de la zone Mubanga, les Imbonerakure Clovis et Télésphore ont tabassé en date du 12 avril 2020, la nommée Nashaza Eliane, élève de 2<sup>ème</sup> année post-fondamentale. Le seul crime dont elle était accusée était d'être membre du parti CNL. Son téléphone avait été confisquée. La victime s'était adressée au chef de zone, Ntarubibe Gaspard pour qu'il puisse l'aider à réclamer son portable, mais cette autorité avait eu peur de convoquer les coupables. Les deux Imbonerakure ont par après remis le téléphone à la fille mais n'avaient été inquiété de leur crime.

Sur la colline Banda, un bistrot d'un membre du CNL du nom de Riberiyo a été fermé sur ordre de Birukundi Mamerthe, administrateur communal de Ruhororo. Ntarubibe Gaspard, chef de zone Mubanga s'était plaint en disant que ce bistrot rassemblaient des membres du parti CNL qui y faisaient des réunions non autorisées.

En commune Kirembe, commune natale du président national du CNL, plus de 13 membres de ce parti originaires de la colline Gahororo ont été arrêtés et conduits à la Police Judiciaire de Ngozi, soupçonnés d'être complices dans l'assassinat de Joseph Ntirandekura, membre du CNDD-FDD de la colline Gahororo, tué dans la nuit du dimanche 12 avril 2020, dans une altercation entre les membres des deux partis.

**En province Kirundo,** en date du 12 avril 2020, la famille d'Icoyitungiye Emmanuel, responsable du parti CNL en zone Mukerwa, commune Busoni, composée de plus de 10 personnes dont sa mère et ses deux petits frères, venait de passer plus d'une semaine dans la cour des bureaux du parquet de la République dans la province. Elle avait fui les persécutions des jeunes Imbonerakure de leur zone après l'incendie de leurs maisons en date du 5 mars 2020.

Le gouverneur de la province Kirundo, Alain Tribert Mutabazi, accompagné de l'administrateur de la commune Busoni Albert Hatungimana s'était contenté de demander à la famille de retourner chez- elle, au lieu de rendre justice à la famille persécutée.

Dans la même province, en commune Vumbi, une vingtaine de jeunes Imbonerakure armés de machettes et matraques ont mené une attaque, mercredi le 22 avril 2020 vers 16 h, contre des membres du parti CNL qui venaient d'une réunion à Burima, zone Vumbi – Bukuba pour préparer la campagne électorale commencée en date du 27 avril 2020. Au cours de l'attaque, au moins 8 personnes ont été blessées dont Nsabimana Eugène et Macumi Ismaël grièvement atteints. Ces deux dernières avaient été retrouvées le lendemain de l'attaque dans la brousse où leurs bourreaux les avaient jetées les croyant mortes. Elles avaient été évacuées à l'hôpital de référence de Kirundo.

Les auteurs de l'attaque identifiés étaient Mpabonye Emmanuel, Ndayishimiye Venant, Havyarimana Jean-Paul, Miburo Lengo. L'administration et la police n'avaient rien fait pour sanctionner les criminels. Par contre, des membres du parti CNL des collines Matyazo et Burarana avaient été la cible de la chasse à l'homme. Des attaques semblables avaient été organisées en commune Ntega où six personnes membres du CNL avaient été blessées dont trois grièvement.

En date du 7 avril 2020, le nommé Hadj Ndorimana, membre du parti CNL a été arrêté et conduit manu militari au cachot du commissariat provincial de police à Kirundo. Des témoins ont rapporté qu'un véhicule du commissaire provincial de police à Kirundo avait stationné tout près de lui et l'avait embarqué sans lui signifier le motif de son arrestation.

En date du 19 avril 2020, des jeunes Imbonerakure ont attaqué, sur la colline Gatwe, des membres du parti CNL qui rentraient d'une réunion qui s'était déroulée au chef lieu de la commune Ntega. Au moins 6 personnes dont trois membres de l'équipe provocatrice et le chef de zone Rushubije qui supervisait l'attaque, avaient été blessées. Du côté des victimes en auto-défense, deux d'entre elles avaient été blessées dont un qui s'était cassé l'os du tibia et un autre grièvement blessé sur la tête.

L'affrontement physique entre les blessés avait continué à l'hôpital de Kirundo où ils avaient été évacués n'eût été l'intervention rapide d'un policier qui était sur place. Entre temps, la police et l'administration ont commencé la chasse contre des membres du CNL de cette zone au moment où les Imbonerakure n'avaient pas été inquiétés de leurs forfaits.

**En province Muyinga**, commune Gashoho, des Imbonerakure ont empêché les militants du parti CNL d'organiser les activités liées à l'inauguration officielle de leur permanence, sur la colline Cihonda prévues en date du 19 avril 2020. Des policiers ont arrêté un des responsables du CNL qui avait été mandaté pour présider les cérémonies d'inauguration, avant d'exiger aux militants du CNL présents à la cérémonie de vider les lieux sans tarder. L'administrateur communal, Bigirimana Désiré, qui avait pourtant accordé l'autorisation avait gardé un silence complice face au forfait.

**En province Cibitoke**, des jeunes Imbonerakure munis de gourdins et de fers à béton se sont affrontés, dans la nuit du 7 avril 2020, avec des jeunes du parti CNL sur la colline Cunyu, commune Buganda. Ces derniers avaient résisté contre les premiers qui voulaient démolir leur permanence. La police à Buganda dit avoir entamé les enquêtes. Deux jeunes Imbonerakure et un jeune du CNL avaient été grièvement blessés. Les responsables des deux partis s'étaient rencontrés au bureau de la commune et s'étaient convenus, au cours de la réunion, de chercher les promoteurs et de les sanctionner. La police avait arrêté au moins trois jeunes du parti CNL pour raison d'enquête et n'avait arrêté personne du côté des provocateurs. Elle s'était justifiée en disant que les jeunes du parti CNDD- FDD n'avaient pas été identifiés.

**En province Mwaro**, l'administrateur de la commune Nyabihanga, Adrien Ntunzwenimana, avait interdit depuis le 3 avril 2020, les réunions du parti CNL qui étaient prévues dans les permanences se trouvant dans les collines Kibungo et Kibogoye. Le motif avancé par

l'administrateur était que dans ces réunions participaient des élèves, ce qui pousse ces derniers à se révolter contre leurs parents et enseignants, selon lui. Pourtant, sur l'autre côté, plusieurs responsables scolaires membres du parti CNDD-FDD avaient reçu l'ordre de sensibiliser leurs éduqués pour adhérer à ce parti.

En date du 12 avril 2020, le responsable du SNR à Mwaro, connu sous le prénom de Gérard, avait falsifié les symboles du parti CNL sur les permanences se trouvant sur les collines Gatwe et Murama en commune Nyabihanga. Les sources provenant de cette commune disaient qu'il avait également cassé les mâts des drapeaux devant ces permanences avant de mettre en garde les propriétaires de ces maisons qui devaient se présenter eux mêmes à son bureau avant qu'il ne vienne les chercher.

**En province Rutana**, le nommé Rémy Hakizimana, représentant provincial du CNL, originaire de la colline et zone Muzye, commune Giharo avait été kidnappé jeudi 16 avril 2020 et retrouvé le lendemain dans un état critique, battu, bouche couvert de spadrans, à au moins 6 km de la Société Sucrière du Moso (SOSUMO) sise en commune Bukemba. L'administration et la police locale ont conduit la victime au cachot du commissariat communal de Bukemba où elle a été curieusement chargée de simuler l'enlèvement parce que très endetté.

**En province Cankuzo**, commune Mishiha, 9 fidèles du parti CNL ont été arrêtés en date du 6 avril 2020 et incarcérés au cachot du commissariat communal de police, accusés de vol d'un fusil Kalashnikov d'un policier. Ce fusil avait été volé à la position où ledit policier l'avait laissé. En date du 10 avril 2020, le fusil avait été récupéré par la police sur base d'un tracte qui avait été retrouvé tout près de la position policière portant un petit message indiquant où le fusil était caché dans la brousse. Des sources sur place avaient affirmé que la perte de ce fusil était un montage pour justifier ces arrestations des opposants politiques.

**En province Rumonge**, commune Muhuta, Ferdinand Nibigira, représentant communal du parti Sahwanya FRODEBU et enseignant au Lycée communal de Muhuta, sis à Gitaza a été arrêté en date du 16 avril 2020, et détenu au cachot du commissariat communal de police. La victime était accusée de faire la propagande de son parti avant le début de la campagne électorale. Les mêmes

sources confirmaient également l'arrestation du représentant zonal de ce parti en zone Gitaza qui était aussi détenu au même cachot pour les mêmes motifs. La police et les autorités administratives disaient que ces deux hommes avaient été arrêtés pendant qu'ils faisaient la distribution des cartes du parti Sahwanya Frodebu. Selon les mêmes sources, des militants proches du parti au pouvoir ne cessaient de faire des déclarations pour soutenir le candidat du parti au pouvoir, mais ils n'en étaient inquiétés outre mesure.

**En province Ruyigi**, commune Gisuru, des miliciens Imbonerakure armés de couteaux, de gourdins et de lances, ont mené des attaques sur les familles des membres du parti CNL sur différentes collines de la zone Nyabitare. Sur la colline Nyamitaka, l'attaque a eu lieu en date du 20 avril 2020 pendant laquelle ces Imbonerakure, sous le commandement de leur chef Kwizera Eric, avaient lancé des pierres sur des maisons appartenant à des membres de ce parti d'opposition dont un certain Nzambimana Edouard, et un certain Nyawenda qui ont dû prendre fuite. Sur la colline Kireka, la nommée Nyarushatsi Marie Goreth a fuit son domicile par peur des attaques criminelles tentées plusieurs fois sur sa personne.

#### **I.4. Des cas d'enlèvements et disparitions forcées**

**En province Cibitoke**, les habitants de la colline Rugajo, commune Mugina s'inquiètent du sort réservé à au moins 39 personnes amenées par un camion de police qui les avaient déposés dans la nuit du dimanche 12 avril 2020, vers 20 heures, aux vestiaires du stade de la commune Mugina. Le lendemain, ces personnes dont l'identité n'avait pas été connue du public avaient été gardées par des jeunes Imbonerakure et personne d'autres n'avait accès sur le lieu.

« *Nous n'avons pas pu reconnaître ces jeunes hommes car c'était des nouveaux visages* », avait expliqué un jeune Imbonerakure de la commune Mugina. Cette même source avait précisé qu'il y avait eu une information qui disait que des opposants allaient être accueillis sur place en provenance des cachots du bureau provincial de renseignements de Cibitoke et de la brigade de la commune Buganda.

Ainsi ces jeunes hommes avaient passé une nuit seulement dans ce stade avant d'être embarqués dans quatre véhicules de marque probox et hiace vers une destination non encore connue jusqu'à présent. Les habitants proches de ce stade avaient témoigné avoir reconnu un véhicule du SNR

Cibitoke. Un des Imbonerakure qui avait participé à cette opération dit avoir vu des scènes horribles d'assassinat mais n'ose pas en dire plus. « *Notre chef nous a recommandé de ne rien dire à propos* », se lamente cet Imbonerakure de Mugina. Contactés, le commissaire communal de police de Mugina et le responsable du service national de renseignement à Cibitoke avaient nié ces allégations, se contentant de dire que c'était des montages des partis d'opposition.

**En province Bujumbura**, un retraité ex-FAB, Côme Niyongabo, est porté disparu depuis l'après-midi du vendredi 3 avril 2020. Des sources sur place témoignent que des militaires du camp chinois se trouvant en commune Kabezi l'avaient débarqué d'un véhicule de transport en commun en provenance de la province Makamba. Originaire de la colline Jimbi, commune Mabanda, la victime avait été arrêtée après un message lancé par le Major Gilbert Manirakiza S2, chargé du renseignement au camp bataillon support de Mabanda. Ce Major appelait ses frères d'armes de mettre aux arrêts un militaire connu sous le nom de Kageregere pour avoir participé au coup d'Etat manqué de 2015. Ce major ex- rebelle disait que ce militaire était recherché car il venait de rentrer du Rwanda et se serait caché sur la colline Ncanyi de la commune Mabanda. Des informations recueillies nous avaient précisé que ce retraité avait été confondu à un autre ex-FAB. Ses proches nient la participation ni de près ni de loin au coup d'Etat car le leur vivait en retraite sur sa colline natale bien avant l'événement.

## **I.5. Intimidation et menaces de mort contre des journalistes indépendants**

Des jeunes Imbonerakure de la colline Rukuba, zone Kanyosha de la province Bujumbura ont agressé, dans l'après-midi du 9 avril 2020, des journalistes qui voulaient s'enquêter d'une attaque qui avait été menée la veille contre le domicile d'un représentant local du parti CNL sur la même colline, le nommé Juvénal Hicuburundi. Au moment où le journaliste Jean Vianney Ngendakumana escaladait la colline pour aller au domicile de la famille attaquée, des jeunes Imbonerakure venus de la zone Ruziba pour patrouiller à cet endroit s'en étaient pris au chauffeur Saido Rukundaneza qui était resté en bas de la colline. Ils l'avaient malmené en lui retirant son ordre de mission avant de trouer les pneus du véhicule de la radio Isanganiro à bord duquel il était.

Des sources sur place avaient indiqué que ces Imbonerakure avaient été frustrés de la présence des journalistes qui allaient enquêter sur l'attaque dont ils étaient auteurs.



*Photo du véhicule de la radio Isanganiro endommagé. Photo ©Privé*

Dimanche 29 mars 2020, le journaliste du groupe de presse Iwacu, Nkurunziza, avait été menacé de mort par le député élu dans la circonscription de Cankuzo, Anglebert Ngendabanka. Le journaliste avait été l'auteur d'un article paru dans le numéro 575 qui dénonçait le député pour être l'auteur des violences politiques envers les opposants politiques dans sa circonscription électorale. Des membres du parti CNL subissaient des persécutions physiques dont le député était commanditaire.



## **I.6. Assassinat de Pascal Ninganza alias Kaburimbo dont la tête avait été mise à prix par le Président du Sénat, Révérien Ndikuriyo.**

Le Président du Sénat, Révérien Ndikuriyo, a finalement eu la tête de l'ancien militaire des ex-Forces Armées Burundaises, Pascal Ninganza, tué en date du 15 avril 2020, chez lui en zone Gasibe, commune Matana, province Bururi. Cette haute autorité de l'Etat avait mis à prix la tête de ce citoyen lors d'une réunion tenue en commune Marangara, province Ngozi, en date du 11 septembre 2019, où elle avait déclaré mettre à la disposition de son assassin un montant équivalant à 5 millions de Francs Burundi.



*Feu Pascal Ninganza alias Kaburimbo. Photo ©Privé*

« l'ordre est venu d'en haut », selon des policiers qui étaient dans l'opération, pour leur tirer dessus.

Des policiers sous le commandement du commissaire régional Sud de police, Thadée Birutegusa, avait encerclé le domicile de la victime, dans la petite matinée, avant de l'arrêter à sa descente du plafond où il avait tenté de se cacher. Ils l'avaient ligoté en même temps que ses deux domestiques, Ciza Désiré et Ruyazimana. Au moment où les victimes et leurs familles croyaient que les trois citoyens allaient être conduites dans les instances de juridictionnelles pour être jugés,

Le commandement du triple crime avait eu le soin de creuser une fosse commune pour enterrer les victimes, avant d'arrêter deux voisins dont le célèbre dentiste Thomas Ndikumana, et un certain Fidèle Nduwimana.

Précisons aussi que les policiers avaient pillé le domicile de feu Ninganza et des boutiques de l'entourage où ils s'étaient servis gratuitement de la bière.

Le même commandement était accusé d'être auteur de deux assassinats commis dans les communes de Mugamba et Burambi, respectivement sur les collines Gakaranka en date du 09 mars 2020, et sur la colline Gisenyi le 30 mars 2020, où deux autres personnes Albert Niyondiko et Kininga avaient été farouchement exécutées.

## **II. DES CONTRIBUTIONS FORCEES RECCURENTES OU DES RANCONNEMENTS DE LA POPULATION**

Au moment où le régime de Pierre Nkurunziza est fier d'avoir surmonté « vaillamment » les sanctions économiques et financières imposées par ses principaux bailleurs au lendemain de la crise politique d'avril 2015, la population dit être fatiguée par des demandes réccurentes de contributions financières, non seulement pour financer la construction des infrastructures publiques, mais aussi pour accueillir des hautes personnalités de l'Etat telles le Président de la République, le Président du Sénat et le candidat du parti au pouvoir aux présidentielles de mai 2020, Evariste Ndayishimiye.

En date du 08 avril 2020, le Président du Sénat burundais, Réverien Ndikuriyo, a effectué une visite de travail en province Muyinga. Les préparatifs à cette visite de haut niveau national, par les militants du CNDD – FDD, ont été teintés de contributions forcées.

Chaque fonctionnaire à tous les niveaux était dans l'obligation de donner au moins 5000FBU comme contribution à l'accueil de l'illustre personnalité publique.

L'équipe d'Imbonerakure qui avait été mandaté pour l'opération de collecte des contributions avait ciblé aussi des membres des organisations oeuvrant dans la province et dans les communes qu'elle contraignait de contribuer à hauteur d'au moins 10 000 FBU. La non-exécution pouvait coûter à l'organisation ou association le droit d'exercer en province Muyinga.

En commune Gasorwe, le Directeur Communal de l'Enseignement avait exigé à chaque enseignant de son ressort le paiement d'un montant minimal de 10 000 FBU.

En plus de ces rançonnements, la population burundaise est contrainte, presque partout dans le pays, de financer des rencontres des militants du CNDD-FDD, sous forme de démonstration de

la force, presque tous les week-ends. A ce moment, toutes les activités en rapport avec la vie en général sont paralysées comme lors des visites des personnalités publiques.

Les populations contrubutrices disent ignorer la destination de tous ces montants collectés et regrettent les rançonnements dont elles sont régulièrement victimes.

Depuis début mars 2020, les autorités administratives de la commune Nyabiraba, **province Bujumbura** collectent des contributions forcées pour la construction d'une permanence communale du parti CNDD-FDD. Ferdinand Simbananiye, administrateur communal, Désiré Havyarimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Remy et Aloys sont chargés de la collecte de ces contributions forcées. Toute personne qui réside ou exerce ses activités en commune Nyabiraba, sans considération d'appartenance politique, est dans l'obligation de payer des montants bien précis. Les ménages contribuent une somme allant de 2000FBu à 5000FBu, les petits commerçants qui vendent de la bière de sorgho et/ou de banane contribuent à hauteur de 10 000FBu à 15000FBu. Les autres commerçants de rang supérieur sont contraints de payer une somme allant de 15000 à 50 000FBu, tandis-que les fonctionnaires contribuent suivant leurs catégories et fonctions. Un enseignant de l'école primaire paie 4000FBu, celui du secondaire 5000FBu. La population de la commune Nyabiraba se lamentait de ces rançonnements, alors que la saison culturelle n'avait pas été bonne et au moment où les activités quotidiennes tournaient au ralenti.

**En province Muramvya**, la population est également frustrée des demandes réccurentes de contributions. Depuis le début de l'année 2020, personne ne peut recevoir l'un ou l'autre document administratif (attestation, procuration, extrait d'actes de naissance,) dans différentes communes, sans payer une « contribution au développement ».

Les administrateurs exigent, en dehors des prix normaux de ces documents, 1.000FBU pour l'approvisionnement en eau potable, 1.000FBU pour le « développement général », 1.000FBU pour l'ambulance et 1.500FBU pour la construction du stade communal.

En plus de ces contributions exigées par les communes, le parti au pouvoir a besoin de construire sa permanence provinciale au chef-lieu de la province, mais n'a pas de fonds. Pour cela, les Imbonerakure font du porte -à- porte pour chercher à tout prix de l'argent. Ils font payer 2.000FBU par ménage et par force. Pour les propriétaires de boutiques et bistrots, ils les font

payer 5.000FBu. La collecte a commencé au mois de décembre de l'année passée et se poursuivait pendant la période sous rapport.

**En province Cibitoke**, des commerçants se lamantaient et dénonçaient des rançonnements faits par le CNDD-FDD. Des jeunes Imbonerakure les obligeaient de payer des contributions pour l'organisation des descentes sur terrain pendant la campagne des élections de 2020.

Depuis le 23 avril 2020, des équipes de jeunes Imbonerakure avaient envahi les ménages dans toutes les communes de la province Cibitoke pour collecter de l'argent. Les marchés, les boutiques et les pharmacies étaient les principales cibles. Chaque pharmacie avait l'obligation de payer au moins une somme de 30000FBu, et chaque boutique au moins 20000FBu.

Un propriétaire d'une pharmacie contacté au chef-lieu de la province ne comprenait pas : *« Je viens d'avoir un reçu mais j'ai dit aux collecteurs que je ne possède pas cet argent. Ils m'ont laissé le reçu disant qu'ils vont revenir prendre l'argent. Ils m'ont menacé comme quoi j'aurai des problèmes si je ne paie pas »*.

Les collecteurs avaient envahi le marché de Ndora, en commune Bukinanyana, le vendredi 24 avril 2020. *« Nous voulons de l'argent pour louer les véhicules que nous allons utiliser le jour de l'ouverture de la campagne électorale »*, expliquait le responsable des jeunes Imbonerakure aux commerçants de ce marché. Albert Nsekambabaye, secrétaire provincial du CNDD-FDD à cibitoke reconnaissait la collecte et son objet : l'achat de carburant et le paiement des locations-véhicules pour le transport des membres du parti en campagne électorale.

### **III. DROIT SYNDICAL : LES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS SOUS DES MENACES DE DESTRUCTION**

Dans sa politique de restriction des libertés, le régime Pierre Nkurunziza tolère mal les activités des syndicats des travailleurs et regrette d'avoir laissé la liberté syndicale s'exercer au cours des dix premières années de son pouvoir. Ainsi, dans son projet de société présenté, le candidat présidentiel du parti CNDD-FDD prévoit de sévir contre les syndicats des travailleurs qui pillent leurs membres, selon lui. Il avait déclaré cela dans un contexte où des syndicats des travailleurs de la BRARUDI et de l'industrie du coton AFRITEXTILE essayaient de défendre vainement leur travail et leurs travailleurs.

Les employeurs de ces grandes industries du pays étaient accusés notamment de mauvaise gestion interne, de népotisme dans les recrutements du personnel et d'opacité dans les promotions des travailleurs.

A la BRARUDI, la tendance de supprimer les syndicats au sein de l'entreprise est une triste réalité, après des dénonciations faites par ces derniers. Après un préavis de grève de 6 jours signé en date du 9 avril 2020 par au moins 204 travailleurs de cette société du groupe heineken, la direction avait entamé des procédures de destruction du Syndicat Libre des Travailleurs de la BRARUDI, SYLITRAB en sigle.

En date du 27 mars 2020, le président du SYLITRAB, Dieudonné Nizigiyimana, a été licencié sans préavis et sans indemnités, accusé de « l'usage abusif de l'exercice du droit syndical » pour avoir adressé des lettres à l'inspecteur général du travail et accordé des interviews au groupe de presse Iwacu et à la radio Isanganiro.

Nous rappelons aussi le licenciement abusif du syndicaliste Jean Bosco Buyonga, chef de section marketing au sein du syndicat, intervenu en date du 20 mars 2020, accusé de divulguer des messages professionnels de l'entreprise.

#### **IV. LA GESTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19 INQUIETE LA POPULATION BURUNDAISE**

Hanté par les élections de mai 2020, le régime de Pierre Nkurunziza a reconnu très tardivement l'existence de la pandémie du coronavirus et n'a pas pris des mesures sérieuses et rigoureuses pour gérer cette pandémie à la manière de certains pays africains et du monde. Le pays a choisi de cacher l'ampleur de la maladie et d'organiser ses élections en dépit des conséquences mortelles liées à l'existence de cette pandémie dans le monde.

Le ministère de la santé a déjà confirmé 19 personnes contaminées dont un seul cas de mort. Officiellement, au moins 11 sont hospitalisés à la Clinique Prince Louis Rwagasore qui est désignée comme cellule de prise en charge des personnes confirmées atteintes de corona virus. Des alertes de cas suspects étaient signalées dans des centres de soins, mais les services mis en place pour suivre les cas ne répondaient comme il se doit.

A l'hôpital de Bubanza, un cas suspect de covid-19 a été signalé dans la matinée du 25 avril 2020. L'intéressé avait consulté au centre de de santé Bubanza 2 et avait été vite évacué à cet hôpital. Selon des sources sur place, le malade présentait tous les signes de COVID-19. Les médecins et infirmiers qui avaient été en contact avec ce suspect étaient dans la panique.

La panique avait été également perçue à l'Office Burundaise des Recettes, précisément au service d'immatriculation situé au port de Bujumbura. Celui-ci n'avait pas ouvert les portes en date du 13 avril 2020. Un employé de ce service avait été testé positif au COVID-19 le 10 avril 2020. La femme affirmait avoir été en contact avec la première personne à être testée positive au Burundi. Les employés de l'OBR regrettaient que les autorités n'aient pas pris des mesures pour faire des tests à tous les employés à temps alors qu'ils n'avaient cessé de le réclamer.

Le constat amer était que le ministère cachait les vraies statistiques liées à cette pandémie. Lors de la conférence de presse tenue vendredi le 10 avril 2020, les médias privés avaient été interdits d'accès à l'endroit où le ministre de la santé tenait cette conférence de presse pour déclarer les nouveaux cas. Seules la Radio Télévision Nationale du Burundi et la TV Rema Fm proches du pouvoir avaient été autorisées de couvrir cette conférence.

Notons que la « seule » victime du covid-19 est décédée dimanche le 12 avril 2020, à l'hôpital Kira hospital où elle était soignée. Le porte- parole du ministère de la santé et de lutte contre le sida avait confirmé le décès de cette personne.

Les sites de quarantaine n'offrent pas non plus des conditions d'existence qui rassurent les isolés. En province Cankuzo, 40 personnes étaient dans des conditions déplorables à Gasenyi, zone Camazi, commune Gisagara. Ces personnes venues de la Tanzanie étaient mises en quarantaine, entassées dans un hangar d'une maison non achevée et n'avaient ni à manger ni à boire. L'hygiène corporelle, vestimentaire et de leur lieu de quarantaine laissait à désirer. Cela se faisait remarquer également dans d'autres sites de quarantaine, étant donné que le pays n'avait rien prévu pour assister ces personnes.

## **V. DROIT A L'EDUCATION : DES PROPAGANDES POLITIQUES EN MILIEU SCOLAIRE ET DES AUTORITES SCOLAIRES IRRESPECTUEUSES DES LOIS ET REGLEMENTS**

### **V.1. Les élèves forcés de participer aux propagandes politiques du parti au pouvoir**

Le parti au pouvoir n'a pas attendu l'ouverture de la campagne électorale pour faire sa propagande électorale même dans les écoles, en violation flagrante du code électorale et du règlement scolaire qui consacrent l'école comme un milieu strictement apolitique. Presque partout dans le pays, le parti s'appuie sur ses membres à qui il a confié des directions de ces écoles, pour organiser des séances de propagande, de menaces et d'intimidations contre des éduqués qui oseraient soutenir des partis politiques autres que lui.

**En province Gitega**, commune Buraza, les directeurs des écoles locales, certains enseignants membres du parti CNDD-FDD sous la supervision de l'administrateur communal Didace Rutozi et le Directeur Communal de l'Enseignement ont organisé la semaine du 6 au 11 avril 2020, des séances de propagandes pour le parti à l'intention des élèves de toute la commune. Lors de ces séances, tous les élèves étaient contraints d'adhérer au parti CNDD-FDD et de dire à leurs parents de faire de même. L'administrateur communal avait mis en garde tout élève qui adhèrerait au parti CNL. *« Vous ne réussirez pas à la fin de l'année et n'aurez pas de place de redoublement. Dénoncez plutôt les membres du CNL pour qu'ils soient traqués »*, avait-il bien précisé. Et d'ajouter *« Celui qui ne votera pas pour le CNDD-FDD n'aura plus de place dans ma commune »*.

**En province Makamba**, commune Nyanza-Lac, le directeur du Lycée communal de Nyanza-Lac, Thadée Ndayishimiye et son préfet des études ont exigé, en date du 25 avril 2020 à tous les élèves d'interrompre leurs études et de se diriger à la permanence communale du CNDD-FDD. A la permanence, ils ont eu des mots d'ordre qui les exigeaient de voter pour le candidat du

CNDD-FDD. La direction de l'école a eu le soin de lancer des messages de menaces et d'intimidation à l'endroit des élèves qui voteraient contre sa volonté.

**En province Mwaro**, les cours ont été suspendus en date du 28 avril 2020 au Lycée communal Gihinga en commune Kayokwe. Le directeur de cette école avait dit aux élèves de se présenter sans uniforme et sans cahiers pour accueillir le candidat présidentiel du CNDD-FDD, Evariste Ndayishimiye dont la campagne électorale avait eu lieu à Kibumbu. Un des enseignants membres de ce parti s'était présenté ce matin à l'école en tenue du parti pour orienter les élèves vers cette destination. Des enseignants non-membres du CNDD-FDD s'étaient présentés mais avaient été obligés de rentrer sans enseigner étant donné que les élèves étaient tous absents.

Partout où s'organisait la campagne électorale du parti au pouvoir, toutes les écoles étaient fermées, toute activité économique ou sociale suspendue et les citoyens contraints d'y participer.

## **V.2. Une autorité scolaire irresponsable perturbe l'activité scolaire**

**En province Bururi**, dans la direction communale de Rutovu, les élèves sont rentrés en vacances du deuxième trimestre sans avoir obtenu leurs résultats scolaires. A l'origine, c'est un vol des examens de mathématiques, sciences humaines et Kirundi dans les classes de 7ème et 8ème années. Des sources proches de la direction communale de l'enseignement de Rutovu accusaient le directeur de l'ECOFO Mukoni, d'être à l'origine de la fuite de ces examens. Ces sources affirment que Zachet Nizigiyimana a donné ces examens à trois élèves de son école. Après avoir constaté que ces examens avaient été fraudés, la direction communale de l'enseignement de Rutovu avait pris la décision d'annuler tous ces examens dans toute la commune. Les élèves étaient alors rentrés en vacances de pâques sans résultats du deuxième trimestre. Et depuis le lundi 27 avril 2020, le coupable a pris fuite. Des parents soupçonnent que le concerné aurait eu des facilités pour fuir et rien n'aurait été fait pour le retrouver.

**En province Mwaro**, au Lycée communal Mwaro I situé en commune Kayokwe, tous les élèves de cette école n'avaient pas eu tous les résultats de fin du 2ème trimestre de l'année scolaire en cours. Un enseignant vacataire du cours de Kiswahili qui dispensait ce cours dans toutes les classes avait retenu les points d'examens parce qu'il n'avait pas été payé. Le vendredi 10 avril 2020, les titulaires de classes avaient distribué aux élèves des bulletins sans total trimestriel. Les parents des élèves s'étonnaient de cette situation alors qu'ils s'étaient tous acquittés du paiement de 1000fr par élève des frais de vacatariat.



## VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'issue des élections de 2020 et la gestion de la période post-électorale préoccupent le régime de Pierre Nkurunziza et le parti au pouvoir. Le discours du principal adversaire politique Agathon Rwasa fait peur au parti présidentiel quand Rwaswa dit à ses militants que la légitime défense n'est pas à exclure, une fois agressés. Y aura-t-il résistance après la fraude électorale envisagée ? Telle est le principal défi qui fait bouger les détenteurs du pouvoir et qui explique le renforcement de la répression qui va dans le sens d'intimider davantage les adversaires politiques.

A la veille des élections de 2020, tout est permis pourvu que le régime du CNDD-FDD garde le pouvoir. La santé de la population et l'éducation des enfants importent peu dans l'entendement du régime. Le Corona virus et tous les autres malheurs peuvent frapper le pays, le régime s'en moque.

Au vu de ce qui précède, le Forum pour le Renforcement de la Société Civile recommande ce qui suit :

### **Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :**

- De prendre des mesures qui s'imposent afin d'arrêter la propagation du coronavirus dans le pays ;
- De mettre fin aux violences politiques et aux violations des droits et libertés des citoyens pour favoriser un climat sain sans lequel l'organisation des élections crédibles est une utopie ;
- De démanteler la milice Imbonerakure et amener les auteurs des crimes à répondre de leurs actes ;
- De sanctionner les autorités publiques, les policiers et les militaires qui violent la loi électorale et qui commettent des violences dans le pays ;
- De prendre des mesures sévères contre l'autorité scolaire qui organise des activités politiques dans le milieu scolaire et gère mal l'école ;
- De mettre fin aux contributions forcées et/ ou aux rançonnements dont sont victimes les citoyens burundais ;

- De forcer les partis politiques en compétition électorale à respecter le code électoral au même pied d'égalité, au lieu de pencher vers le parti au pouvoir.
- De laisser les syndicats des travailleurs continuer à défendre librement leur travail et leurs syndiqués, aux employeurs de favoriser le dialogue social ;
- De mettre fin aux harcèlements contre les journalistes qui ne font que leur travail d'information et d'éducation des citoyens.